

SA FIGURE - La figure était convertie de tousjours, sa figure était endolorie en se faisant...

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES - inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES - John Johnson à Virginia Elian; John B. Rousseau, Jr. à Ada Merrimill...

NAISSANCES - Mmes J. F. Ritchie, un garçon; F. J. Weisheit, une fille; E. Kuhn, un garçon...

DECES - Anselin Sturf, 67 ans, 2104 St-Louis; Vve Mary Concanon, 63 ans, 521 Espagne...

TRIBUNAUX. Cour Civile de District. Charles Kaiser au nom de son fils mineur vs la New Orleans and Carrollton R. R. Company...

Cour Civile de District. Octave Gomez vs Georges Barry... Procès exécutif de \$12,000 sur un billet.

Cour Civile de District. George Denegre, tuteur, etc. vs Charles Peterson... Procès exécutif de \$923.00.

Cour Civile de District. Patterson et Dickson vs Illinois Central Railroad Co, réclamation de \$201.53 sur des marchandises endommagées.

Cour Civile de District. August Lewis et autres vs la ville de la Nouvelle-Orléans... réclamation de \$196.86 pour un pavage.

Cour Civile de District. James Demourelle vs August Habermehl... réclamation de \$195.05 pour un pavage.

Cour Civile de District. Joseph Karr vs la Southern Pacific Co, réclamation de \$20,000 en dommages.

Cour Civile de District. Henry Widmer vs Charles Weil, séquestration de \$106.60.

Cour Civile de District. Demande d'émancipation: Fernand et Stella (Emilien, Mile Golda Gillman).

Cour Civile de District. Demande de séparation de corps et de biens: Octave Bocage vs Angèle Lombard, sa femme.

Cour Civile de District. Succession ouverte: Jacob Scherer, George Killian et sa femme Margaret Genheimer Edward Hilton Daniels, Elizabeth Armstrong, femme de Samuel Grafton, John Y. Gillmore.

Cour Civile de District. Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aucouin. Comparutions: Lena Friedman, actes de violence et bataille Coleman, actes de violence et bataille...

Cour Civile de District. Comparutions: Frank Williams et D. Betsy, vêtements matériels, renvoyés au 6 juin 1900.

Cour Civile de District. Jules Gettridge, actes de violence et bataille. Louis T. Claire, actes de violence avec arme à feu.

Cour Civile de District. William Lee, actes de violence avec arme à feu. Gordon T. Reddy, Jr, actes de violence et bataille, renvoyé au 7 juin 1900.

CONSEIL MUNICIPAL. Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Melic.

MESSAGE DU MAIRE. Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1900.

Aux membres du Conseil. Je vous transmets les documents suivants:

Rapport du commissaire des édifices publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 15 au 21 mai et du 23 au 28 mai.

Communication du même fonctionnaire relative aux dettes de son département.

Communication du même fonctionnaire incluant deux demandes de congé, de M. Otto Burandt pour quinze jours, et de M. Thos Higgins pour sept jours.

Pétition de propriétaires et résidents qui se plaignent de l'octroi de la permission d'ouvrir un débit de liqueurs à Mme B. Behme au numéro 2401 de la rue Dryades, en violation de la loi et sur de fausses représentations, et demandant l'annulation de la permission.

Communication de M. Alfred Raymond, directeur général du drainage, relative à la résolution adoptée par la commission de drainage pour le retour à la ville de toutes les vieilles machines ou parties de machines inutilisées, et en suggérant la vente.

Pétition de Mme Margaret Hunter, épouse de John W. Carey, qui se plaint des inconviénients causés par la latrine de William Laferrère, à l'angle des rues Dryades et Jackson, ainsi que par la chaudière installée par ledit Laferrère au même endroit, et demandant de mettre fin à ces inconviénients.

Pétition de Mary L. Genella, propriétaire de deux terrains situés rue Perdido, qui proteste contre l'emploi de l'argent obtenu, par compromis, de la Claiborne R. R. Co., à la réparation des rues par lesquelles passent les cars de ladite compagnie, avant que ces rues soient en bon état.

Communication des Commissaires du Parc de Ville approuvant l'ordonnance du conseiller Zacharie tendant à relier les divers parcs de la ville par des boulevards, et présentant l'adoption par votre honorable assemblée de toutes les mesures contribuant à la mise à exécution de ladite ordonnance.

Je vous transmets les papiers et correspondances de M. A. Reel, mécanicien du nouveau palais de justice et prison, suspendu de fonctions à la suite d'accusations portées contre lui.

Respectueusement, PAUL CAPDEVIELLE, Maire.

Le message du maire est reçu. Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1900.

Aux membres du Conseil. Permettez-moi de porter à l'attention de votre honorable assemblée l'importance d'obtenir la coopération et la bienveillance des habitants pour établir un recensement correct de la population de notre ville.

Toutes les facilités devraient être accordées aux agents du recensement, et ils devraient avoir promptement accès à toutes les sources d'informations.

Je suggère le vote par le conseil d'une résolution pressant les citoyens d'aider les agents dans leurs travaux, afin que la Nouvelle-Orléans fournisse un bon rapport.

Je vous transmets une pétition de propriétaires et locataires du voisinage de la première cour de cité protestant contre l'établissement de débits de liqueurs dans le Passage de la Bourse, adjacents ou en face du tribunal, ou aux angles, en dehors de ceux qui existent déjà.

J'inclus une communication de l'honorable commissaire des édifices publics relative à la suspension des employés du quel des immondices.

Respectueusement, PAUL CAPDEVIELLE, Maire.

Le second message du maire est reçu et approuvé. La lecture des rapports des fonctionnaires et des commissaires terminée les mesures suivantes sont finalement adoptées:

Ordonnance accordant à la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central un délai de trois mois pour compléter la construction de ses voies d'après l'ordonnance numéro 15,980.

Ordonnance enjoignant à l'ingénieur de la ville d'intenter un procès à la compagnie de chemin de fer de l'avenue St-Charles pour dommages à cinquante-neuf arbres.

Ordonnance demandant à la législature d'autoriser la ville à adopter une ordonnance réglementant les marchés particuliers.

Ordonnance payant à Chas H. Charlton, Geo. Lhote, concessionnaire, \$2,800 à compte pour la construction d'une maison d'école dans le septième district.

Ordonnance payant à la Southwestern Alcatraz Company \$2,569.74 pour un pavage.

Ordonnance annulant les taxes au nom de M. de M. E. Walsh. Ordonnance amendement l'ordonnance relative à la construction d'une voie carrossable sur le canal d'Orléans.

autorisant le maire à signer un contrat notarié. Ordonnance pourvoyant au paiement de certains comptes de 1897, 1898 et 1899.

Ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la fourniture de repas aux jurés.

Ordonnance remboursant à Mme N. P. Dudoussat une somme de \$105 payée par erreur.

Une motion fixant les heures de réunion de la commission de finances est discutée. Il est finalement décidé de la renvoyer aux membres de ladite commission de fixer les heures de réunion.

Une motion de M. Shields invitant les habitants à faciliter les travaux des agents du recensement, conformément à la recommandation du maire, est adoptée.

La lecture des affaires nouvelles terminée le conseil s'ajourne à mardi prochain.

LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Commencement des travaux sérieux et productifs.

Plusieurs questions graves à l'ordre du jour. Dépêche spéciale à l'Abéille.

Baton Rouge, 28 mai. - Les séances du sénat et de la Chambre n'ont pas été très brillantes, aujourd'hui, mais il a été fait des travaux sérieux, des travaux de rapport.

Les effets, voilà précisément ce qu'il nous faut dans la situation où nous nous trouvons.

Nous avons un regret à exprimer, c'est que les membres du comité de conférence chargés de régler entre les canaux d'irrigation dans le sud-ouest de la Louisiane, n'aient pas pu s'entendre; par conséquent, la conférence n'a pas eu de résultat.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Le Sénat s'est réuni, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Deux projets de loi ont été présentés par M. Thorpe: le premier établit un musée d'Etat; le second est un amendement à l'article 2924 du code civil.

Re-élection de l'Hon. A. Meyer. Hier, ont eu lieu, comme nous l'avions annoncé, les deux conventions qui devaient procéder à l'élection des représentants congressionnels des 1er et 2me districts de la Louisiane.

Dans le 1er district, la réunion à eu lieu à midi. Elle devait être et a été réellement courte; le candidat unique, le général Adolph Meyer, étant non seulement accepté, mais acclamé par tous.

Particularité qui peut donner une idée de la valeur de l'homme. Alors qu'il s'agissait de se maintenir dans la haute position qu'il occupe, il n'était pas à la Nouvelle-Orléans. Comme membre du Congrès, il avait, envers le pays, des devoirs à remplir, et il ne voulait pas les négliger pour satisfaire un intérêt personnel.

Son absence n'a nullement nui à sa candidature. Les services qu'il a rendus à la Nouvelle-Orléans sont d'une nature telle, qu'il était impossible de faire la moindre opposition à sa candidature.

Non moins a été proposé par M. H. Minor, du 2e ward, en terminant son discours, que l'Union des citoyens américains est secondée par M. John Dymond, de Plaquemines, et acclamée par toute la convention.

Le secrétaire a lu ensuite une série de résolutions, qui attaquent le parti républicain, qui dénoncent les lois, l'impérialisme et le service civil.

College of Oratory and Elocution de la Nouvelle-Orléans. Exercices de fin d'année.

Nous avons assisté hier, au Théâtre Tullier, à une bien intéressante séance. Il s'agissait des exercices de fin d'année du Collège d'élocution et d'élocution de la Nouvelle-Orléans (New Orleans College of Oratory and Elocution), très habilement dirigé, comme on le sait, par Mlle L. Whit.

On a vu une foule énorme dans la salle, et tout ce monde, intelligent et éclairé, nous devons le dire, a écouté avec un indicible plaisir les scènes dramatiques et les poèmes remarquablement débités par les élèves du collège.

On a chaleureusement applaudi une scène du second Congrès Continental par une grande partie des élèves de l'institution.

Parmi les demoiselles graduées, nous avons remarqué Mlle Clotilde Jaquet, dont tous les camarades ont été étonnés de la voir remporter la valeur tout à fait exceptionnelle. Nous l'avons retrouvée, telle que nous l'avions déjà entendue avec ses aptitudes multiples, avec ses connaissances aussi variées qu'étendues, et faisant sa marque partout où elle passe.

Nous avons déjà prêté à cette jeune fille un brillant avenir. Nous ne nous étions pas trompé; elle ira loin. Elle en a donné hier encore la preuve. Elle a obtenu de débiter via un de nos plus célèbres orateurs, la fille d'un homme qui a depuis longtemps à l'hôpital des Sens, dont il est le cheville ouvrière, rendus de grands services à la population.

Departs. Parmi les heureux mortels à qui il est donné d'aller contempler les merveilles de l'Exposition de Paris, nous citons avec plaisir, le Dr Felix Formenton, un de nos esprits les plus distingués, et son fils, qui marche rapidement sur les traces de son père; M. et Mme A. Soella, et leur charmante fille, Mlle Anita Soella, une de nos artistes-amateurs les plus estimées et les plus aimées de notre monde d'artistes.

Voilà au moins des personnes qui peuvent figurer dignement dans cet éblouissant rendez-vous de toute l'humanité intelligente et progressive, et aux yeux desquelles les trois-quarts des merveilles de l'Exposition ne seront pas des choses indifférentes.

Nous leur souhaitons un excellent voyage, et nous espérons les revoir bientôt, pour nous raconter les merveilles qu'ils auront pu contempler.

Noyé. Henri Adams, un gamin de couleur, s'est accidentellement noyé, hier après-midi, en se baignant dans le canal McPherson, à l'intersection de la rue Derbigny.

Son corps, repêché, a été envoyé à la demeure de ses parents, rue Jackson, 2720.

Volée dans une église. Pendant que Mme Anna Smith, domiciliée rue Remparts 343, se trouvait dans l'église des Jésuites, hier matin, à sept heures, un inconnu, qui était assis près d'elle, lui a pris son porte-monnaie, contenant \$25.

Rien de plus rafraîchissant, de meilleur que l'Abéille carbonisée. On le trouve partout.

Téléphones. Le Meilleur est le Meilleur Marché. Maison d'affaires au prix réduit. Pour des informations appelez le Téléphone 1991.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

NAVIGATION FLUVIALE. Mercredi 30 mai 1900. Old Landing - NEW CAMELIA, à 8 A M. N. de la Savane - GROVER CLEVELANDIAN.

BULLETIN FLUVIAL. Nouvelle-Orléans, 29 mai 1900. L'Atchafalaya à 9 heures A. M.

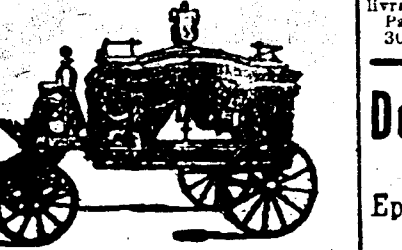
Table with columns: Stations, Départs, Retards, Changements dans les départs, etc. Lists various stations and their corresponding departure and arrival times.

JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE. Téléphone No 1042.

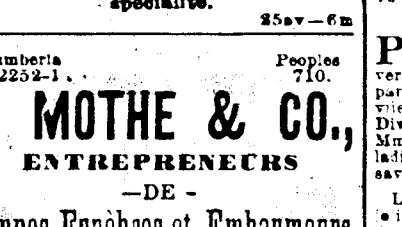


F. LAUDUMIEY & Co. Limited. Meubles de salon, étagères, miroirs, portraits, piano, bibliothèque, lampes, bric-à-brac, porte-chapeaux, jardinières, urne à parapluie, meubles de salle à manger, vaisselle, verrerie, berçaise, meubles de chambre à coucher, literie, chaises, tables, rideaux, tapis, descente de lit, meubles de cuisine et plusieurs autres articles.

Pompes Funèbres. 1128 Nord Remparts. Nous faisons de l'embaulement avec goût et à bon marché.



G. MOTHE & CO., ENTREPRENEURS. - DE - Pompes Funèbres et Embaulements. 817 RUE TOULOUSE. Entre les rues Bourbon et Dauphine.



AVIS SPECIAUX. Avis est par le présent donné de l'intention de faire application de la Législation pour l'octroi d'un acte pourvoyant au paiement des avances dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane vs New Orleans Water Works Co par le Water and Drainage Board au Bureau de Liquidation de la dette de ville.

AVIS. Avis est par le présent donné qu'un acte sera introduit à la prochaine session de la Législature régularisant le drainage de la paroisse de Jefferson, rivera gauche dans le Méridien Belknap, dans la Commission de Drainage de la Nouvelle-Orléans. 1er mai - 307.

JULES ANDRIEU. Successeur de MOCHEREAU & ANDRIEU. AGENT D'AFFAIRES, 912 rue Gravier.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Fred. Engelmuhl. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. No 46375-Division 2.

VENTES A L'ENCAIN. Macon & Kernaghan. ANNONCES JUDICIAIRES. MAGNIFIQUES DIAMANTS, BIJOUX, ARGENTERIE, ET Meubles de Maison.

Meubles de Maison. Parmi ces derniers un des plus jolis meubles de salle à manger dans le Sud.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER. No 61.241 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN - W. A. Kernaghan, Encainteur Bureau 138 rue Canal, Mardi, 12 mai 1900, à 11 heures A.M. il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District de la paroisse de St. Charles, les articles suivants, sur les lieux:

No 221 rue Septième. Entre Camp et Chestnut. Diamants, Bijoux et Argenterie.

Une épingle droite en diamants, six pierres; bracelets, boucles d'oreilles; broches, médaillons, épinglières en canée, montre émaillée, boîtier en brillants, épingles de cravate, boutons de manchettes en or, bagues en or, châteline en argent, Tablet, etc.

MEUBLES DE MAISON. Meubles de salon, étagères, miroirs, portraits, piano, bibliothèque, lampes, bric-à-brac, porte-chapeaux, jardinières, urne à parapluie, meubles de salle à manger, vaisselle, verrerie, berçaise, meubles de chambre à coucher, literie, chaises, tables, rideaux, tapis, descente de lit, meubles de cuisine et plusieurs autres articles.

ANNONCE JUDICIAIRE. Epiciers du détail, Attention!!! DEVANT ETRE VENDUS EN BLOC. Le Stock de Marchandises entier consistant de:

Epicerie, Vins, Liqueurs, Conserves. Assai-Mulet et Wagon Comptoir, Balances, etc., etc. de l'Epicerie bien connue.

Deniz & Danziger. ANNONCE JUDICIAIRE. Epiciers du détail, Attention!!! DEVANT ETRE VENDUS EN BLOC.

Le Stock de Marchandises entier consistant de: Epicerie, Vins, Liqueurs, Conserves. Assai-Mulet et Wagon Comptoir, Balances, etc., etc. de l'Epicerie bien connue.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS. CONCOURS DE 1900. PROGRAMME. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LE THÉÂTRE DE MOLIERE. Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1901 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, 871 le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible; sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes impaires. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, outre l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de L'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On fera dans une séance publique, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Le candidat qui fera connaître sa devise sera hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel, Bus. LOUISIANE, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

PETITES ANNONCES. DEMANDE D'EMPLOI - Un homme sérieux et recommandable désire prendre charge de la surveillance et de l'entretien d'une maison en l'absence des propriétaires. Références, bureau du journal. 9 avril.

BULLETIN FINANCIER. Mardi, 29 mai 1900. COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLARKE & ROUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CHANGÉ. Les opérations sont faciles. 483 1/2 à 484. Travaux de banque (à vue) 485. RÈGLES DE LA BOURSE.

ENTRÉE À LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M. \$2,000 Bons à prime 219 1/2 \$500 - do - do - do - 219 1/2 12 actions N O Brewing Co prof. 710 \$1,500 City 44 - do - do - 110.

ENTRÉE À LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M. \$2,000 Bons à prime 219 1/2 \$500 - do - do - do - 219 1/2 12 actions N O Brewing Co prof. 710 \$1,500 City 44 - do - do - 110.

ENTRÉE À LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Entre les appels de 10 A. M. et de 2 P. M. \$2,000 Bons à prime 219 1/2 \$500 - do - do - do - 219 1/2 12 actions N O Brewing Co prof. 710 \$1,500 City 44 - do - do - 110.